



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 octobre 2024 - DÉLIBÉRATION N° 60/2024

autorisant l'installation de panneaux photovoltaïques de la CODIM sur les toitures communales

CONSEILLERS MUNICIPAUX (19)	Présent	Absent	Procuration à
Mme RAUZY Joëlle, ép. FRÉBAULT		X	CLARK Elvina
M. MENDIOLA Aroma	X		
Mme CLARK Elvina	X		
M. TEIKIOTIU Olive	Х		
Mme FRÉBAULT Feiautini Hélène	X		
M. BONNO Charles	Х		
Mme TIAIHO ép. LE BRONNEC Alanda		X	TEIKIOTIU Olive
M. SCALLAMERA Jean-Yves	X		
Mme KAYSER Tepua		х	
M. LE BRONNEC Yann		X	FREBAULT Hélène
Mme TETUAVEROA Elisabeth		X	BONNO Charles
M. BONNO Jean-Pierre	Х		
Mme VAATETE Monique	Х		
M. POEVAI Rogatien	X		
M. TOUATEKINA Haiihapaiatehaoe	X		
Mme O'CONNOR Odette		X	
M. TEHAAMOANA Etienne		X	
Mme MOKE Diane		X	
M. TEHAAMOANA Domingo		X	

SECRETAIRE DE SEANCE
CLARK Elvina

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Votants	
19	10	14	

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Hiva Oa, convoqué le 23 octobre 2024 (affichage le 23 octobre 2024) conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est assemblé à 15 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Mairie de Atuona, sous la présidence du Maire, Madame Joëlle FREBAULT.

Exposé des motifs :

Le projet de développement de fermes solaires dans la commune repose sur l'installation de panneaux solaires sur les toitures de bâtiments, et dans un contexte où la transition énergétique s'impose, la CODIM se doit de répondre à des défis liés à la production et à la fourniture d'électricité et notamment de trouver des emplacements appropriés. Le projet développé par le service énergie de la CODIM, proposant l'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments pourrait représenter une opportunité unique d'initier une transition énergétique au sein de la commune. Le conseil municipal est sollicité pour donner son avis à ce projet.

VU la loi organique n° 2004- 192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004- 193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

VU le code général des collectivités territoriales applicables aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics dans sa version applicable à la Polynésie française ;

HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE Date de réception de l'AR: 05/11/2024 987-200013571-20241028-DEL_60_2024-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, par 14 voix pour dont 4 procurations, 0 abstention et 0 voix contre,

ADOPTE

- **Article 1** : Adopte le principe de l'étude de la pertinence d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- **Article 2 :** Autorise le Maire à signer toutes conventions pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- Article 3 : dit que conformément aux dispositions de <u>l</u>'article R421-1 et R421-2 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie Française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de <u>l'État</u>. La juridiction administrative peut être également saisie par application de Télé recours citoyens accessible via le site <u>www.telerecours.fr</u>.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

1 ^{er} adjoint au	2 ^{de} adjointe	3ème adjoint	4ème adjointe	5 ^{ème} adjoint	
maire	au maire	au maire	au maire	au maire	
			^		
M. Aroma	Mme Elvina	M. Charles		M. Olive	
MENDIOLA	CLARK /	BONNO	FREBAULT	TEIKIOTIU	
1/1/10	-Allal	SHOP	Hadit		
Conseillère	Conseiller	Conseillère	Conseiller	Conseillère	
Municipale	Municipal	Municipale	Municipal	Municipale	
Mme Alanda	M. Jean-Yves	Mme Ornella	M. Yann	Mme Elisabeth	
TIAIHO	SCALLAMERA	KAYSER	LEBRONNEC	TETUAVEROA	
7,,,,,,,	Coul				
	M. Aroma MENDIOLA Conseillère Municipale Mme Alanda	maire au maire M. Aroma Mme Elvina CLARK Conseillère Conseiller Municipale Municipal Mme Alanda M. Jean-Yves	maire au maire au maire M. Aroma Mme Elvina M. Charles CLARK BONNIO Conseillère Conseiller Municipale Mme Alanda M. Jean-Yves Mme Ornella	maire au maire au maire au maire M. Aroma Mme Elvina M. Charles Mme Hétène FREBAULT CLARK BONNO FREBAULT Conseillère Conseiller Conseillère Municipal Municipal Mme Alanda M. Jean-Yves Mme Ornella M. Yann TIALLO SCALLAMERA KAYSER LERRONNEC	

		exécutoire l'application @	
Le 8	4 11	2024	
Et pub	ication ou	notification	
Du			
(signat	Le et cac	(Maire,	(AV-01

Conseiller	Conseillère	Conseiller	Conseillère	Conseiller	Conseillère	Conseiller
Municipal	Municipale	Municipal	Municipale	Municipal	Municipale	Municipale
M Jean Pierre	Mme Monique VAATETE	M. Rogatien POEVAI	Mme BREMOND Odette	M. Etienne TEHAAMOANA	Mme Diane MOKE	M. Domingo TEHAAMOANA